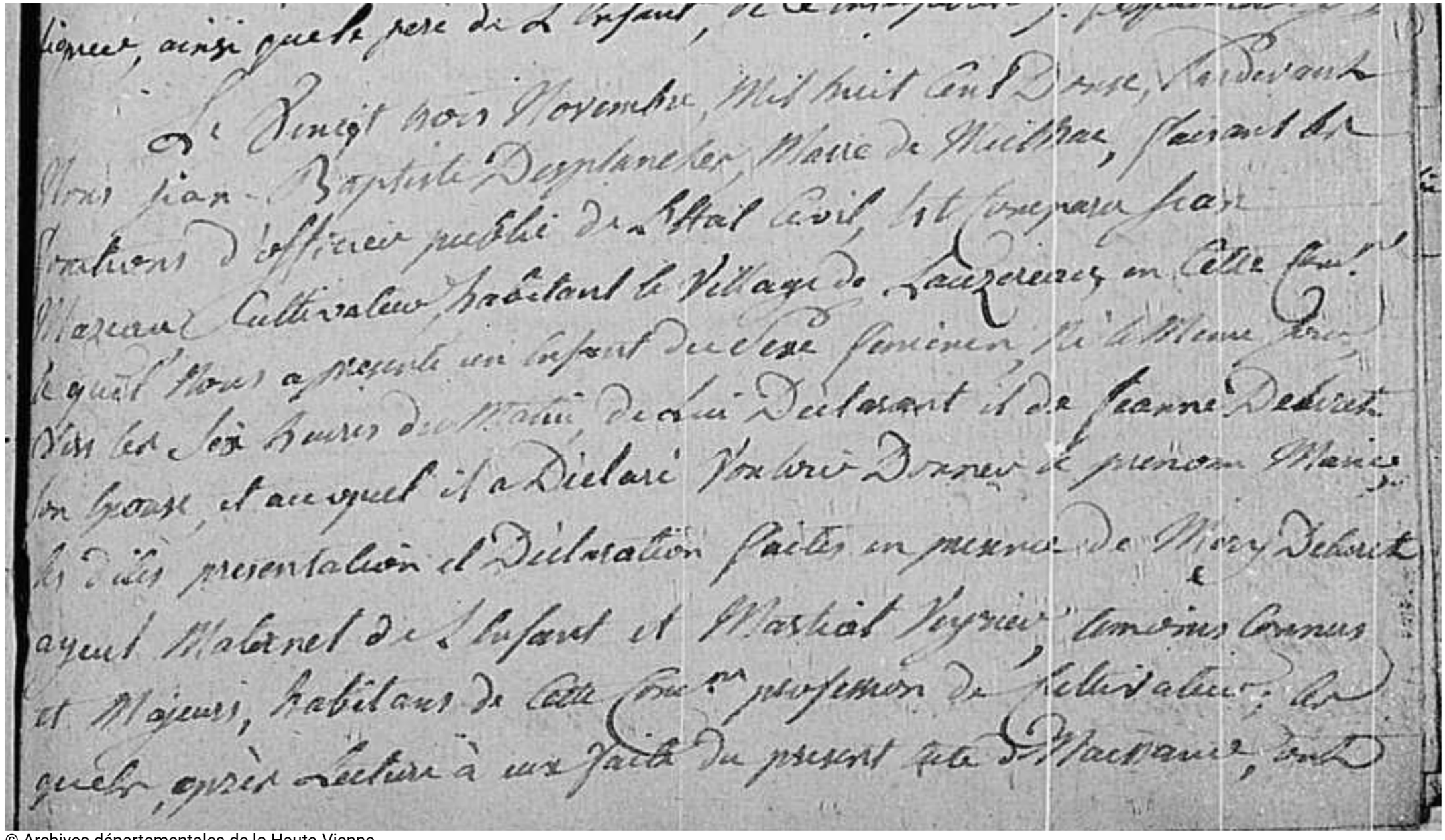

liquer, ainsi que le pere de l'enfant, de l'enregistrement, signé

Le Vingt trois Novembre, Mil huit Cent Douze, Nous devant
Nous Jean-Baptiste Degrange, Maire de Meilhac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, les soussignés sans
Maçeaux Cultivateur, habitant le Village de Laugerenes en cette Com.
lequel Nous a presenté un enfant de cet sexe feminin, le dit jour
dans les Six heures du Matin, de lui Déclarant il de Jeanne Debaret
son Epouse, et auquel il a Déclaré vouloir donner le prenom Marie
les dites presentation et Déclaration faites en presence de Mary Debaret
ayeul Maternel de l'enfant et Martial Veyrier Cameriers Cousins
et Majeurs, habitans de cette Com.ne profession de Cultivateur, les
quels, après lecture à eux faite du present acte de Naissance, ont